



**Communiqué de Presse**  
Pour publication immédiate

## UNE RECONNAISSANCE POUR LE PLAN DE PROTECTION DES LACS DE LA MRC D'ARGENTEUIL

**Lachute, le 30 septembre 2009** - La MRC d'Argenteuil et Abrinord annoncent la signature d'une entente de bassin versant concernant la réalisation du plan d'action visant à protéger la santé des lacs et cours d'eau d'Argenteuil. Par le fait même, Abrinord reconnaît le caractère bénéfique de ce plan, créé par un comité composé d'élus et de fonctionnaires municipaux et mis en œuvre par la MRC de 2008 à 2010. Il traite d'enjeux tels que le traitement et la gestion des eaux usées, le déboisement des zones tampons riveraines, le développement intensif autour des lacs et l'épandage des engrais et des pesticides. Ces éléments jouent un rôle de premier plan quant à la préservation de l'intégrité écologique de ces écosystèmes.

Le préfet de la MRC d'Argenteuil et maire de Saint-André-d'Argenteuil, monsieur Daniel Beaulieu, déclare que « la protection de cet or bleu est au cœur des préoccupations des neuf municipalités locales de la MRC d'Argenteuil, car il s'agit d'un patrimoine collectif inestimable et fondamental pour le développement socio-économique de notre territoire. Les enjeux sont à la fois écologiques, sociaux et économiques. Les solutions relèvent de la responsabilité collective et devront se traduire par des changements de valeurs, de comportements et de pratiques. ».

Le président d'Abrinord, monsieur Claude Magnan, a tenu pour sa part à souligner le « caractère structurant de ce plan de protection de la qualité de l'eau puisqu'il touche à plus de dix objectifs du Plan directeur de l'eau (PDE) de la rivière du Nord. Le fait que la MRC d'Argenteuil s'engage à accompagner les municipalités locales dans leur gestion de l'eau est un bel exemple de projet rassembleur et de concertation. »

### À PROPOS D'ABRINORD

L'Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord) a été identifié par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs comme étant l'organisme responsable de l'une des 40 zones de gestion intégrée de l'eau du Québec. La mission de l'organisme est de favoriser la concertation entre les divers acteurs de l'eau, pour l'élaboration et la mise en œuvre de solutions durables dans une optique de gestion intégrée de l'eau et des écosystèmes aquatiques et riverains, et ce, pour l'ensemble du bassin versant de la rivière du Nord.

Nous vous invitons à prendre connaissance de l'entente qui est disponible sur le site Web d'Abrinord au <http://www.abrinord.qc.ca/gestionbv.html#Entente>.

– 30 –

Source :

Sophie Tremblay-Carle  
Responsable des communications  
Abrinord  
(450) 432-8490  
[communications@abinord.qc.ca](mailto:communications@abinord.qc.ca)

Pour information concernant les ententes de bassin :

Isabelle Marcoux  
Chargée de projet PDE  
Abrinord  
(450) 432-8490  
[pde@abinord.qc.ca](mailto:pde@abinord.qc.ca)

Pour information concernant le projet à la MRC d'Argenteuil :

Agnès Grondin  
Conseillère en environnement  
MRC d'Argenteuil  
430 rue Grace, Lachute, J8H 1M6  
(450) 562-2474 # 243  
[agrondin@argenteuil.qc.ca](mailto:agrondin@argenteuil.qc.ca)

abinord.qc.ca

298, rue Labelle, bureau 109, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5L1  
Téléphone : 450.432.8490 | Télécopie : 450.432.2155 | [info@abinord.qc.ca](mailto:info@abinord.qc.ca)

Merci à nos ambassadeurs :

